Budget Primitif 2025

Un budget est un document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses du 1er janvier au 31 décembre de l'année. C'est un acte prévisionnel qui peut être modifié ou complété en cours d'année par des "décisions modificatives" votée par le Conseil Municipal.

Le budget permet d'informer sur la situation financière de la collectivité et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Il se présente en 2 parties :

- 1- la section de fonctionnement (dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année)
- 2- la section d'investissement (dépenses et recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les travaux nouveaux, les acquisitions immobilières...)

Le budget doit être équilibré : les dépenses inscrites dans une section doivent être égales aux recettes de cette même section.

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
06000 COMMUNE DE ST VIVIEN	1 172 114,00	851 208,99	2 023 322,99
Total	1 172 114,00	851 208,99	2 023 322,99

^{*} Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

- Représentation graphique du budget principal -

Recettes

Dépenses

	2000	110001100		2000	110001100
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général : 506,53 k€ Charges de personnel : 456,50 k€ Subventions et participations : 100,51 k€	Contributions directes : 788,66 k€ Dotations et participations : 142,96 k€ Produit des services : 81,90 k€ Excédent antérieur : 154,64 k€	SECTION D'INVESTISSEMENT	Immobilisations corporelles: 769,87 k€ Dette: 68,26 k€ Autre: 13,08 k€	Subventions: 193,55 k€ Dotations, fonds et réserves: 118,26 k€ Excédent antérieur: 539,40 k€

Dépenses

Recettes

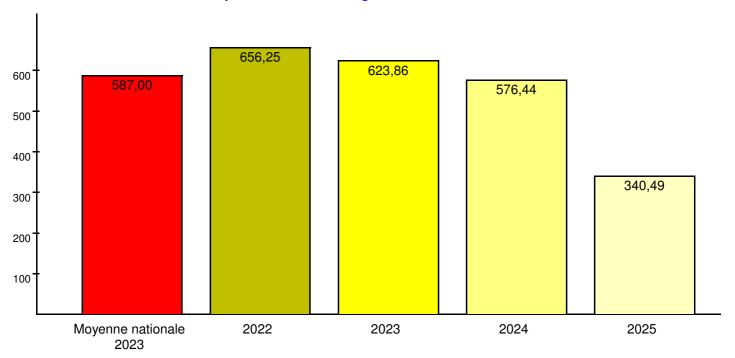
- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
06000 COMMUNE DE ST VIVIEN	478 734,03
Total	478 734,03

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 0,65 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



- Subventions et participations versées -

Subventions

Organisme	Libellé	Montant
ANGOUL'LOISIRS	Subvention 2025	73 200,00
CNAS	Subvention 2025	3 450,00
	TOTAL	76 650,00